

## 8 Société et Culture

Sculpture/Pierre de Mbigou  
La détresse des artisans

IMM

Libreville/Gabon

La clientèle est devenue rare. L'interdiction d'exportation des produits issus de la pierre de Mbigou, édictée par le gouvernement, donne du fil à retordre aux artisans.

LES sculpteurs de la pierre de Mbigou ne savent plus à quel saint se vouer, tant leur activité ne fait plus recette comme par le passé. La clientèle se raréfie. Une situation qui découlerait, apprend-on, de la mesure prise, il y a quelques années, par le gouvernement de ne plus exporter les œuvres conçues à base de la pierre de Mbigou. Toute chose qui vient compliquer les affaires de ces nombreux compatriotes exerçant dans ce secteur.

"C'est un coup dur porté à notre activité principale. Car beaucoup de nos fidèles clients étaient des touristes et autres visiteurs étrangers qui tenaient souvent à repartir avec un souvenir du



Jonas Maliki, un sculpteur de la pierre de Mbigou, obligé de vendre ses œuvres à la sauvette.

Gabon. Leur premier choix était souvent orienté vers un produit de la pierre de Mbigou. Mais depuis l'interdiction du gouvernement, tout semble mourir. Nous traversons un calvaire qui ne dit son nom", regrette Jonas Maliki, un des sculpteurs que nous avons rencontré en train

de vendre à la sauvette son produit.

Une situation qui n'est également pas sans conséquence sur le village artisanal de la pierre de Mbigou, siège de la Coopérative des producteurs artisanaux de Mbigou (Coopam), sis au quartier Alibandeng,



Les arts divers sculptés à la pierre de Mbigou, invendus croupissent sous la poussière à la Coopam.

dans le 1er arrondissement de Libreville, où les sculpteurs n'ont pas d'autres choix que de brader leurs œuvres. "Nous sommes obligés de procéder ainsi, pour joindre les deux bouts. Mais cela n'est pas sans conséquence sur l'œuvre qui perd aussitôt

sa valeur. Par exemple, si à l'atelier l'article coûtait quinze mille francs, il revient à dix ou huit mille francs lorsqu'il est vendu à la sauvette. Et là, il s'agit des petites œuvres que l'on peut transporter dans un sac. Les plus importantes et les plus chères aussi, croupissent sous la pous-

sière dans l'atelier, faute d'acheteurs", explique J.M. D'où leur cri de détresse en direction du gouvernement. Selon les artisans, un assouplissement de la mesure permettrait d'une part de redynamiser l'activité et d'autre part, valoriser la sculpture de la pierre de Mbigou.

## Jeux/PMUG

## De nouveaux jeux et une grande cagnotte

Antoine ESSONO NDONG

Libreville/Gabon

NOUVELLE plateforme électronique destinée aux parieurs leur permettant désormais de jouer sans se déplacer. "Loto" est le nom de ce nouveau produit qui vient d'être mis sur le marché local. À cette occasion, une cagnotte de 3,2 milliards sera en jeu le 22 septembre prochain à l'occasion de la célébration des 30 ans du Quinté. C'est l'importante information livrée par les dirigeants



Le directeur commercial, Lionel Micheau (d) et Wilfried Engone, responsable marketing et communication présentant à l'assistance les nouveaux produits.

de la société Pari mutuel urbain Gabon (PMUG), lors de leur conférence de

presse hier.

Le directeur commercial, Lionel Micheau et le res-

pensable marketing et communication, Wilfried Engone ont ainsi présenté

les nouveaux produits, à savoir : le loto et les gains alléchants s'inscrivant dans le concept "masse commune internationale" proposé dans 32 pays dont le Gabon. Les responsables taquent le souhait que la prochaine tirelire d'une valeur de 3,2 milliards de francs soit décrochée par les parieurs gabonais.

Ce qui consacrera véritablement les slogans du "PMUG, mais du bonheur" et "Changez de vie". Pour ce faire, le maximum de parieurs doivent y participer. Et c'est cela le challenge. D'autres gains sont également annoncés dont un de 650 millions de francs ce week-end, et de 1,2 milliard le 6 octobre prochain.

## Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle, aujourd'hui

## Au service de la lutte contre le changement climatique

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

LA propriété intellectuelle se met au service de la lutte, sinon de l'atténuation des effets du changement climatique. Dans le cadre de la célébration, ce vendredi, de la 20e édition de la Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle, sous le thème : "Propriété intellectuelle et changement climatique", l'Oapi (Organisation africaine

de la propriété intellectuelle) indique qu'il est important de sensibiliser les décideurs politiques, opérateurs économiques, chercheurs et la communauté scientifique au rôle que joue la propriété intellectuelle dans l'approche des solutions aux effets du changement climatique. Ceci à travers l'exploitation de l'information technique contenue dans les brevets d'invention. "Le contenu de ces brevets peut, d'une part, être librement exploité, lorsque les brevets y relatifs sont tombés

dans le domaine public. Et, d'autre part, contribuer à soutenir l'innovation de nos chercheurs, afin de développer des solutions endogènes aux problématiques de notre environnement", explique Denis L. Bohoussou, directeur général de l'Oapi. Selon lui, le développement et l'exploitation de nouvelles variétés végétales, plus aptes à résister aux effets du changement climatique, permettent de renforcer la productivité agricole, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire. Denis L. Bohoussou invite

donc la société civile, le monde de la recherche et les acteurs économiques à redoubler d'efforts pour créer une synergie nationale, afin de réfléchir aux solutions pérennes face aux défis de l'environnement africain, et d'intégrer pleinement la technologie et la propriété intellectuelle comme moyens efficaces de résilience face au changement climatique qui affecte désormais toutes les strates socio-économiques.

